

# **ASSEMBLEE GENERALE 2010 – Echo de l'Yerres**

Dimanche 27 juin 2010 – 18h15

## **I – Ordre du jour**

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 juin 2009
- Rapport moral de l'exercice 2009
- Rapport financier de l'exercice 2009
- Rapport d'activités
- Montant des cotisations
- Questions diverses
- Proposition de renouvellement du bureau

## **II – Compte rendu**

La séance s'ouvre à 18h15.  
15 membres sont présents.

Membres présents : Mlle Olivia BACOUL, Mlle Audrey BUCHET, M. Philippe BUCHET, M. Denis BUREAU, Mlle Juliette BUREAU, M. Patrice CREVEUX, Mlle Céline GUILLON, M. Romain LE BOUR, M. Camille MOLINOS, M. Philippe PARGON, M. Jacques SOBREVILLA, M. Jean-Luc VINCENT, M. Eric CHEVRIER, M. Raymond HUT, M. Frédéric BERGEROLLE

Membres excusés : Thierry MOULIN, M. Bertrand PATRIGEON, M. David PERCOT, M. Christian NOWACZYK, M. Yves SOYER, M. Didier HALDEMANN, M. Gilles ZABEZINSKI

## **III- Approbation du procès-verbal du 24 juin 2009**

Le procès verbal de l'assemblée générale du 24 juin 2009 est adopté à l'unanimité.

## **IV – Rapport moral**

M. Patrice CREVEUX, directeur musical du groupe expose le bilan moral de l'année 2009. Le rapport moral insiste sur un point : la nécessité d'élargir le champ de relations du groupe. La démarche de recherche de prestations doit être étendue à l'ensemble des musiciens.

Le problème de la « dispense » que s'accordent certains musiciens pour certaines prestations est soulevé. Sans aller jusqu'à définir un engagement individuel écrit par rapport un prévisionnel annuel, il est important que chacun se sente concerné et engagé dans les dates qui sont retenues pour l'orchestre. M. HUT, président de l'association, insiste sur le respect mutuel et le devoir moral qu'à chaque musicien d'assister aux prestations proposées.

M. CREVEUX évoque une bonne année musicale avec une présence de plus en plus importante des musiciens aux répétitions. L'investissement du groupe pour le montage et le démontage des concerts est plus important.

Après cet exposé, l'assemblée générale adopte le rapport moral à l'unanimité des membres présents et représentés.

## **V – Rapport financier**

M. Philippe PARGON, trésorier de l'association, expose le rapport financier de l'exercice 2009.

Il n'y a pas eu de rentrée d'argent pour l'année 2009/2010 (pas de prestations rémunérées). Sur l'exercice 2009, l'adhésion à l'assurance AXA a coûté 199,95 euros.

Le transfert du site internet de l'association sur un autre serveur est payant et coûte 40,51 euros. L'hébergement est maintenant en nom propre. ([www.big-band-edy.com](http://www.big-band-edy.com))

L'achat du piano n'a pas été réalisé. Il est reporté à l'année 2010/2011. Il est également prévu d'acheter du matériel de sonorisation (enceintes de retour) revenant à environ 350/380 euros pièce.

Après cet exposé, quitus de sa gestion est donné au trésorier par l'assemblée générale à l'unanimité des membres présents et représentés.

## **VI – Rapport d'activités**

M. Patrice CREVEUX, directeur musical de l'association, après avoir fait le bilan de l'année écoulée évoque les prestations passées et à venir :

### **En 2009 :**

*Le forum des associations à Combs la Ville (le 5 septembre 2009)*

*Concert Gerschwin avec la chorale Accroch'chœur de Marie-Haude Berge dans le cadre du festival Chorale de Ponthierry (le 3 octobre 2009)*

*Prestation privée, vin d'honneur pour un mariage (10 octobre 2009)*

*Le Téléthon (le 5 décembre 2009)*

*Concert de Noël inter-associatif à la salle des fêtes André Malraux (le 11 décembre 2009)*

### **En 2010 :**

*Concert au foyer APF (le 14 mars 2010)*

*Concert de la JEM au SILO à Tigery (le 25 juin 2010)*

*La fête des vents à St-Michel-sur-Orge (le 27 juin 2010)*

*Le forum des associations à Combs la Ville (le 4 septembre 2010)*

*Animation musicale à Grez-sur-Loing (le 26 septembre 2010)*

*Téléthon, (le 4 décembre 2010)*

## **VII – Montant des cotisations**

Le montant des cotisations est fixé à 15 euros minimum exigible au 1<sup>er</sup> novembre de chaque année.

## **VIII – Questions diverses**

Le trésorier précise que l'association adhère à une assurance AXA.

La réalisation d'un CD de 3 ou 4 morceaux joués par le Big-Band est fixée à la semaine du 10 janvier 2011. Ce CD serait un projet de travail motivant pour le groupe. Il sera enregistré à Lieusaint. Le coût horaire de la prestation sera de 15€.

Les pupitres ont été remplacés gratuitement par les anciens pupitres de l'orchestre d'IBM.

L'achat d'un piano reste d'actualité car cela n'a pas été fait lors de l'année 2009/2010. L'ancien piano de l'association sera revendu à un élève.

Le jumelage franco-québécois reste d'actualité pour l'année 2011.

Des T-shirts seront créés pour l'association, chacun devant régler son T-shirt. Les logos ont été définis.

Enfin, il a été proposé par un membre du groupe de constituer un budget pour organiser un repas. Cela n'a pas été retenu par l'assemblée, souhaitant privilégier l'achat d'instruments ou de matériel.

## **IX – Proposition de renouvellement du bureau**

M. Raymond HUT, Président, ne souhaite pas se représenter pour un nouveau mandat à la tête de l'Association.

M. Denis BUREAU est élu à l'unanimité président.

M. Philippe BUCHET est élu à l'unanimité vice-président.

Mlle Juliette BUREAU est reconduite dans son mandat de secrétaire à l'unanimité des voix.

M. Philippe PARGON est reconduit dans son mandat de trésorier à l'unanimité des voix.

M. Yves SOYER est reconduit dans son mandat de trésorier adjoint à l'unanimité des voix.

L'assemblée désigne MM. Denis Bureau, président et Philippe Pargon, trésorier, comme personnes habilitées à faire fonctionner le compte de l'Association.

Sur proposition du Directeur Musical, M. Raymond HUT est élu à l'unanimité président d'honneur.

La séance est levée à 20h05.

La secrétaire.